

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

Le service des échanges internationaux

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 56

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__56_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

LE SERVICE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX.

Nous croyons devoir appeler l'attention des membres de notre Société, aussi bien que des autres sociétés savantes, sur un service récemment créé au ministère de l'instruction publique, et qui a pour but de faire profiter le pays, par voie d'échange, des principaux ouvrages publiés à l'étranger. L'utilité de ce service n'a pas besoin d'être démontrée : la science a aujourd'hui ses pionniers partout, et nul ne peut travailler fructueusement s'il ignore les progrès accomplis par les autres nations dans la branche qu'il étudie ; en revanche, la France y trouve le moyen d'étendre de plus en plus sa mission civilisatrice.

Quelque simple que paraisse l'idée des échanges internationaux, ce n'est pas sans peine qu'elle a pu entrer dans la pratique, et peut-être attendrions-nous encore les bienfaits de cette institution, sans l'énergie d'un simple particulier, M. Waltemare, qui n'a cessé, à travers une vie accidentée, de poursuivre ce but, objet de tous ses efforts.

Malgré une propagande active, couronnée, en Amérique surtout, de succès importants, Waltemare est mort sans réussir à établir l'agence universelle qu'il méditait, et son idée paraissait devoir mourir avec lui. Heureusement que de nouvelles tentatives se firent jour lors de l'Exposition universelle de 1867 et finirent par aboutir, en 1875, à la convocation d'une assemblée plénière appelée par le Congrès international de géographie à délibérer sur cette importante question.

C'est dans cette réunion que furent enfin posées les bases du service des échanges internationaux, et des bureaux spéciaux furent constitués à l'étranger et en France, au ministère de l'instruction publique, pour en assurer le fonctionnement.

Ces divers bureaux sont maintenant en correspondance, et chacun d'eux est chargé de recueillir les publications de tous genres, éditées aux frais de l'État ou des sociétés savantes, et de les répartir entre les différentes nations, aujourd'hui au nombre de 22, qui ont adhéré au programme du Congrès.

Il résulte de cette organisation que toutes les administrations publiques, ainsi que les sociétés savantes, peuvent dès à présent envoyer, *en franchise*, au ministère de l'instruction publique, les ouvrages dont elles peuvent disposer ; le bureau se charge de les transmettre et de les distribuer en échange des documents demandés à l'étranger. Il n'est donc plus nécessaire de recourir à la poste ou aux ambassades. Le bureau des échanges pourvoit à tout et reste le correspondant le plus naturel et le plus commode de transmission entre la France et les autres pays.

Des crédits spéciaux, qui ne peuvent que s'accroître, ont été votés, à cet effet, par les Chambres, et ne pourront manquer d'assurer à ce service les développements dont il est susceptible. Déjà, en 1878, le mouvement des échanges avait porté sur 13,000 volumes ; 28,000 volumes ont été échangés en 1879. Ces progrès sont une garantie de ceux que nous réserve l'avenir.

T. L.